

Des citoyens siégeant au Parlement ? Ecolo relance l'idée

PARTICIPATION Le PS, de son côté, souhaite impliquer les Belges dans la rédaction d'un préambule à la Constitution

Ecolo-Groen relance l'idée d'impliquer les citoyens dans le travail parlementaire. En février, les députés Gilles Vanden Burre et Kristof Calvo nous exposaient leur projet : créer, à la Chambre, une commission mixte, composée paritairement d'élus et d'électeurs tirés au sort. Et depuis ? « Nous avons eu des contacts informels avec les autres partis », explique Gilles Vanden Burre. Pas de soutien franc et massif et, surtout, une critique majeure : il fallait passer par une révision de la Constitution. Conscients de l'écueil, les Verts ont remis l'ouvrage sur le métier, consultant juristes et constitu-

tionnalistes. Lesquels ont suggéré des modifications du texte, coulées dans une proposition de modification du règlement de la Chambre, déposée cette semaine.

« Nous avons imaginé une commission mixte travaillant de la même manière que les

autres commissions, explique Gilles Vanden Burre. Les textes qui y auraient été approuvés auraient automatiquement été soumis en séance plénière, en tant que propositions de loi. C'est cela qui coïncit. » La nouvelle mou-

ture prévoit donc que la commission mixte (17 députés et 17 citoyens), ne produirait « que » des recommandations, soumises ensuite à la séance plénière. « Si elles sont adoptées, il se trouvera toujours un groupe politique qui la reprendra à son compte et la fera adopter comme vrai texte de loi », insiste le député Ecolo. Concrètement, Ecolo/Groen propose de constituer des commissions mixtes pour des enjeux de société, « à charge pour la conférence des présidents de filtrer les sujets ». Et de suggérer le renou-

veau démocratique, les systèmes

de vote, la démocratie directe... « C'est de la rencontre entre citoyens et députés que naîtront les projets innovants, plaide-t-on chez les Verts. On sent qu'il y a une demande des citoyens mais il n'est pas question de déshabiller les députés. » Gilles Vanden Burre veut y croire : « les lignes bougent, dans plusieurs partis. Nous avons envie de profiter du signal. »

Au PS aussi, on travaille à la participation citoyenne. En avril, Elio Di Rupo avait émis l'idée de rédiger un préambule à la Constitution, définissant les valeurs du

pays. Pour y réfléchir, le président du PS souhaitait réunir une convention citoyenne, constituée d'élus et de Belges tirés au sort.

Un avis pour septembre

Laurette Onkelinx a porté le projet en commission de révision de la Constitution, où sont évoquées les questions de neutralité de l'Etat et, plus largement, des modalités d'insertion d'un préambule définissant les valeurs de notre société, les droits et devoirs. « Si on implique les citoyens dans ce processus, ils pourront mieux s'approprier la Constitution, insiste la cheffe de groupe socialiste. On sait qu'en Belgique, contrairement à d'autres pays, on ne connaît pas bien la Constitution. » Les deux principes (le préambule et la participation citoyenne) ne font pas l'unanimité. « Mais moi j'y crois, souligne Laurette Onkelinx. On pourrait se faire aider par la Fondation Roi Baudouin ou le G1000. » Concrètement, chaque groupe politique a été invité à prendre position, pour le 30 septembre, sur ces différents aspects. « Chacun sera donc amené à dire, en commission de révision de la Constitution, s'il est prêt à avancer », conclut l'élue socialiste. ■

VÉRONIQUE LAMQUIN